



Algérie-Russie/ Medvedev à Alger

# Signature de cinq accords de coopération

Page 3

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4296 - Mercredi 11 octobre 2017 - Prix : 10 DA

JSK

### Jean-Yves Chay désigné nouvel entraîneur

Page 24

Un lourd fardeau social et économique pour l'avenir

## Santé mentale en Algérie «une priorité» pour le ministère

Page 2

### La stratégie de la tension

Par Mohamed Habili

**P**our la première fois depuis longtemps, en fait depuis le début de la Guerre froide, les Européens ne montrent aucune hésitation non seulement à se démarquer du gouvernement américain, mais à exprimer une opinion aux antipodes de la sienne. L'occasion en est donnée, on l'aura compris, par le désir exprimé par Donald Trump de dénoncer l'accord sur le programme nucléaire iranien, passé entre l'Iran d'une part, les 5 membres permanents du Conseil de sécurité plus l'Allemagne, de l'autre. Tout récemment, à la suite d'une déclaration du président américain annonçant qu'il ne redemanderait pas au Congrès de reconduire l'accord, ce qui donnerait lieu à de nouvelles sanctions économiques contre l'Iran, au motif que celui-ci ne se conformerait pas à l'accord en question, des personnalités européennes de premier plan ont réagi pour dire que l'Iran au contraire s'y tient strictement, et que cela est attesté par l'Agence Internationale de l'Energie atomique elle-même. Certes, demander au Congrès, et obtenir de lui, de ne pas reconduire l'accord n'entraîne pas ipso facto la dénonciation de celui-ci, puisqu'il n'est pas un accord bilatéral engageant les deux pays et rien qu'eux. Cela n'implique pas non plus sa ratification, cela va sans dire. Mais cela permettrait au président américain, qui en cette matière épouse tout à la fois le point de vue d'Israël et de l'Arabie saoudite, de sévir à nouveau contre l'Iran, et d'une façon bien plus énergique ou douloureuse que les fois précédentes, du moment que ce qu'il envisage, ce n'est rien moins que de porter le puissant corps des Gardiens de la Révolution (les pasdarans) sur la liste des organisations terroristes, aux côtés donc de Daech et d'Al-Qaïda.

Suite en page 3

### Logement AADL

# Le coût de réalisation fixé à 50 000 DA le mètre carré



Ph/D. R.

Le coût de réalisation du logement destiné à la location-vente est de 50 000 DA le mètre carré du logement et de 589 000 DA par logement pour les VRD. C'est ce qui ressort de l'arrêté ministériel fixant les conditions et les modalités d'acquisition dans le cadre de la location-vente de logements réalisés sur fonds publics ou sur ressources bancaires ou tout autre financement. Lire page 2

Le P-dg de Sonatrach au sujet du gaz de schiste

## Nécessité de «bonnes approches stratégiques»

Page 4

Premier Salon de la BD à Tizi Ouzou

## «Tizi Bulle» rend hommage à Saïd Zanoun

Page 13

Logement AADL

# Le coût de réalisation fixé à 50 000 DA le mètre carré

■ Le coût de réalisation du logement destiné à la location-vente est de 50 000 DA le mètre carré du logement et de 589 000 DA par logement pour les VRD. C'est ce qui ressort de l'arrêté ministériel fixant les conditions et les modalités d'acquisition dans le cadre de la location-vente de logements réalisés sur fonds publics ou sur ressources bancaires ou tout autre financement.

Par Meriem Benchaouia



des aides consenties par l'Etat, et doit s'acquitter de la différence pendant une durée n'excédant pas vingt-cinq ans. Le même texte indique que le bénéficiaire à l'acquisition d'un logement dans le cadre de la location-vente devra supporter le reste à couvrir du coût de réalisation du logement après déduction du montant de l'aide frontale, de la contribution de l'Etat sur le coût du mètre carré du logement et sur les VRD tertiaires. Le ministre de l'Habitat, Abdelwahid Temmar, avait déclaré que les techniciens œuvrent, actuellement, à étudier le prix de réalisation du mètre carré des logements dans les formules AADL et LPP dans le cadre d'un dossier technique détaillé. Le ministère entend examiner une éventuelle révision du prix du mètre carré des logements promotionnels publics et ceux de la location-vente, en prenant en considération l'utilisation de matériaux de construction produits localement. D'autre part, M. Temmar avait demandé aux cadres du secteur de lui fournir un rapport clair et détaillé concernant le programme AADL1 et les délais de clôture de ce dossier, outre le lancement du programme AADL2. Les responsables du secteur comptent, également, créer un nouveau mécanisme de financement concernant les différentes formules de logements, à l'instar du logement promotionnel privé, actuellement en cours d'étude. **M. B.**

Les éléments de calcul du coût de construction et du prix du logement destiné à l'AADL ont été fixés par un arrêté interministériel publié dans le «Journal officiel» n° 55. En outre, le logement destiné à la location-vente bénéficie d'un abattement de 100% sur le prix de cession du terrain relevant du domaine privé de l'Etat.

Il bénéficie également de l'aide frontale de l'Etat fixée à 700 000 DA au profit de chaque bénéficiaire d'un logement. Par ailleurs, cet arrêté précise que le logement destiné à la location-vente, objet de la demande enregistrée en 2001-2002, bénéficie de l'aide de l'Etat pour la prise en charge totale des VRD tertiaires à concurrence de 100%,

et bénéficie aussi de l'aide de l'Etat d'un montant de 10 000 DA sur le coût du mètre carré. A ce titre, le bénéficiaire est appelé à verser 25% du reste du montant du prix du logement après déduction des aides consenties par l'Etat, et doit s'acquitter de la différence pendant une durée n'excédant pas vingt ans. Quant au logement destiné à la loca-

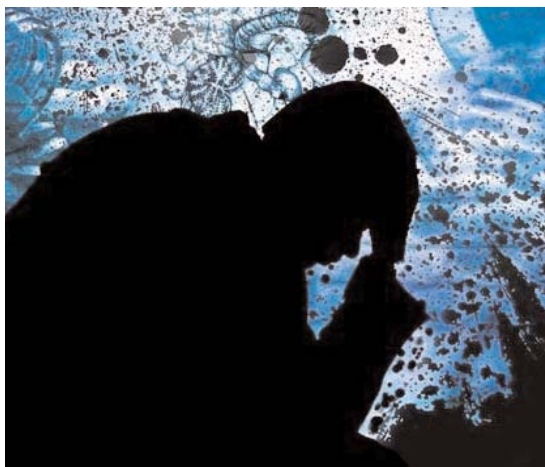
tion-vente, objet de la demande enregistrée en 2013, il bénéficie de l'aide de l'Etat pour la prise en charge partielle des VRD tertiaires à concurrence de 72%, et bénéficie aussi de l'aide de l'Etat d'un montant de 5 000 DA sur le coût du mètre carré. A ce titre, le bénéficiaire est appelé à verser 25% du reste du montant du prix du logement après déduction

Un lourd fardeau social et économique pour l'avenir

## Santé mentale en Algérie «une priorité» pour le ministère

La maladie mentale fait peur en Algérie. L'évolution démographique associée aux séquelles de traumatismes psychologiques liées aux catastrophes naturelles de grande ampleur et à la décennie 90... constitue autant d'éléments qui concourent à une dégradation de la santé mentale, estime le ministre de la Santé, Mokhtar Hasbellaoui, ajoutant que cette situation «risque de représenter un lourd fardeau social et économique pour l'avenir».

Les Algériens ont payé un lourd tribut durant la décennie noire. Ils garderont des séquelles que même le temps ne pourra effacer. Des séquelles mentales et physiques qui nécessitent, en plus d'une prise en charge médicale, une prise en charge psychologique. Mais qu'est-ce qui a été entrepris afin d'assurer une prise en charge des personnes affectées ? La préservation de la santé mentale semble une priorité pour le pays. L'Algérie s'est engagée à accorder une attention particulière à la santé mentale. Un plan national de promotion de la santé mentale 2017-2020, a été élaboré, tient à rappeler le ministre de la



Santé. Plusieurs actions ont été déjà engagées par le département de la santé qui se sont traduites par la création d'une sous-direction de la promotion de la santé mentale dans l'organigramme du ministère à l'effet de traduire organiquement l'intérêt particulier porté à cette dimension de la santé. Cette nouvelle approche s'est traduite aussi, ajoute-t-il, par le renforce-

ment, dans le projet de la nouvelle loi sanitaire, des dispositions relatives à la protection des personnes atteintes de troubles mentaux et à la promotion de la santé mentale ainsi que par la mise en œuvre d'un vaste programme de réalisation d'infrastructures hospitalières et de soins de proximité dédiées à la promotion de la santé mentale y compris la lutte contre les addic-

tions. «La promotion de la santé mentale a été inscrite dans nos premières priorités, en témoignent les actions qui ont été engagées et qui sont appelées à se poursuivre et à se renforcer», a précisé M. Hasbellaoui dans une allocution à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la santé mentale, lue en son nom par le directeur général des services sanitaires au ministère, le Pr Mohamed El-Hadj. Il a rappelé que l'Algérie a opté, comme préconisé par l'OMS (Organisation mondiale de la santé), pour «une approche basée sur la primauté du préventif sur le curatif, orientée sur la proximité, assise sur l'intersectorialité et adaptée aux différentes étapes de la vie et à notre contexte national». Le ministre a appelé, à cette occasion, les pouvoirs publics, professionnels, secteurs partenaires, société civile, médias et familles à se mobiliser davantage avec nous pour intensifier nos efforts afin d'atteindre les objectifs que nous nous sommes assignés.

Il a saisi cette opportunité pour rappeler que l'Algérie, à l'instar de tous les pays, a souscrit à la Déclaration mondiale sur

les maladies non transmissibles adoptée en septembre 2011, lors de la réunion de haut niveau des Nations unies à New-York et a adhéré au plan d'action global pour la santé mentale 2013-2020 de l'OMS. M. Hasbellaoui a estimé, par ailleurs, que l'augmentation de la charge de morbidité des troubles mentaux dans le monde constitue un autre défi auquel nos systèmes de santé sont confrontés. «Ce défi est la résultante d'un certain nombre de déterminants qui comprennent non seulement des facteurs individuels mais aussi et surtout des facteurs sociaux, culturels, économiques, politiques et environnementaux, qui constituent la cause essentielle de l'augmentation croissante des maladies et des troubles mentaux», a-t-il poursuivi. Le poids de la charge de ces pathologies mentales est illustré, selon l'OMS, par les données factuelles, à savoir plus de 20% des adultes de plus de 60 ans souffrent d'un trouble de santé mentale ou neurologique et 6,6% des incapacités chez les plus de 60 ans sont attribuées à des troubles mentaux ou neurologiques, a-t-il noté.

Louiza Ait Ramdane



Algérie-Russie/ Medvedev à Alger

# Signature de cinq accords de coopération

■ L'Algérie et la Russie ont signé, hier à Alger, cinq accords de partenariat et de coopération et mémorandums d'entente, à l'occasion de la visite officielle de deux jours en Algérie du Premier ministre russe, Dmitri Medvedev.



Par Halim N.

Signés en présence du Premier ministre, Ahmed Ouyahia, et de son homologue russe, ainsi que de plusieurs ministres des deux pays, ces accords concernent principalement les secteurs de la justice, la santé, la formation professionnelle, les hydrocarbures et l'énergie nucléaire civile. Le premier accord, paraphé par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, et son homologue russe, Alexandr Konovalov, porte sur la coopération et l'entraide judiciaire entre les deux pays, notamment dans le domaine pénal. En outre, un accord sur le programme exécutif de coopération dans le domaine de la santé a été signé par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, et la ministre russe de la Santé, M<sup>me</sup> Veronika Skvortsova. Un accord sur le programme exécutif de coopération dans le domaine de la formation professionnelle a également été signé par le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels,

Mohamed Mebarki, et la vice-ministre russe de l'Education et des sciences, M<sup>me</sup> Loudmela Ogorodova. Dans le domaine des hydrocarbures, un mémorandum d'entente entre le Groupe Sonatrach et la société russe Transneft, portant sur la coopération notamment dans le domaine de la canalisation et de transport des hydrocarbures, a été paraphé par le P-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, et le vice-président de Transneft, Mikhail Margelov. Un mémorandum d'entente, dans l'énergie nucléaire civile, a été signé entre le Commissariat à l'énergie atomique (Comena) et la société russe Ros-Atom, et paraphé par le Commissaire de l'énergie atomique, Nasreddine Djeghri, et le vice-président de Ros-Atom, Nikolay Spaski, permettant la coopération et les échanges d'expériences dans ce domaine entre les deux pays. Par ailleurs, à l'occasion de cette visite, un mémorandum d'entente a été signé dans le domaine pharmaceutique, entre la société privée algérienne Biomap et la société privée russe Biocad. M. Medvedev a entamé lundi une visite officiel-

le de deux jours en Algérie, à l'invitation de M. Ouyahia.

## Ouyahia s'entretient avec son homologue russe

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, s'est entretenu, hier à Alger, avec son homologue russe, Dmitri Medvedev, qui a entamé lundi une visite officielle de deux jours en Algérie. L'entretien, qui sera élargi aux délégations des deux pays, s'est déroulé en présence de membres du gouvernement. Plusieurs ministres se sont entretenus auparavant avec leurs homologues russes. Cette visite qui intervient après la tenue, en septembre dernier, de la 8<sup>e</sup> Commission mixte pour la coopération, sera une occasion pour les deux pays d'*approfondir et de consolider* leur dialogue stratégique et leur coopération multiforme qui reposent sur la déclaration de partenariat conclue à Moscou en avril 2001, sous la supervision du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et son homologue russe, Vladimir Poutine.

H. N./APS

Noureddine Bedoui :

## «Une stratégie participative pour la création de la richesse»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a plaidé, hier à Ghardaïa, pour une stratégie participative pour la création de richesses et le développement des collectivités locales. Les élus locaux doivent penser à une stratégie pour la création de richesses et d'emplois pour répondre aux attentes de leurs électeurs, a indiqué le ministre au deuxième jour de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Ghardaïa. Il a précisé,

dans ce sens, que la concrétisation du processus de décentralisation passe par la création de la richesse au niveau des communes, «afin de répondre aux exigences croissantes des citoyens et participer également au développement socio-économique des régions». «Les pouvoirs publics vont accompagner et garantir la mise en œuvre des mécanismes pour la concrétisation des projets visant à absorber le chômage et à créer une plus-value», a-t-il soutenu, ajoutant que «l'ap-

proche participative» de la gestion des collectivités locales peut apporter des solutions adéquates aux problèmes du citoyen. En visitant le site de la nouvelle zone d'activités de Berriane, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a appelé les futurs élus locaux à penser à la création de zones d'activités. Un intérêt particulier sera accordé par le ministre aux zones d'activités, afin de participer à la création d'emplois, de richesses et d'une plus-value

pour l'institution communale, a-t-il souligné. Les pouvoirs publics s'assignent pour objectif la mise en œuvre de la participation des élus et des citoyens dans le domaine de la gestion de la chose publique, ainsi que la prise en charge sur le terrain, avec les moyens locaux, des doléances de la population en matière d'emploi, de logement et autres. Il a, dans le même contexte, rassuré les jeunes recrutés selon la formule du pré-emploi, notamment les diplômés universitaires et les promus de la

formation professionnelle, que «l'Etat ne va pas les abandonner». Le représentant du gouvernement a aussi mis en avant l'engagement de l'Etat à poursuivre son approche de développement durable et à soutenir les collectivités locales. Lors d'une halte au siège de l'Assemblée populaire communale de Daya Ben-Dahoua, M. Bedoui a appelé les élus et responsables locaux à «être à l'écoute des citoyens et à favoriser une communication permanente et soutenue». K. L.

### LA QUESTION DU JOUR

#### La stratégie de la tension

Suite de la page une

La façon dont les Iraniens le mettent en garde contre les conséquences de cet acte, on voit bien qu'il touche à un point névralgique chez eux. Le président américain, qui considère cet accord comme le plus mauvais que son pays ait conclu, n'a pas besoin, à vrai dire, d'aller jusqu'à le dénoncer formellement avant de mettre cette menace précise à exécution, de même qu'il a pu faire prendre de nouvelles sanctions économiques à l'encontre de l'Iran sans en tenir compte le moins du monde. Une chose est de prendre des sanctions économiques à l'encontre de ce pays, une autre de se retirer dans les formes d'un accord équivalent à une résolution du Conseil de sécurité, où les Etats-Unis ne sont pas les seuls à disposer du droit de veto. Au demeurant ce sont eux qui seraient en minorité s'ils s'avisèrent de le remettre en cause. Ils ne seraient même pas sûrs de l'attitude de leur plus fidèle allié : le Royaume-Uni. Par contre, ils savent très bien qu'ils ne seraient soutenus par aucun des trois autres membres permanents du Conseil de sécurité. C'est la raison pour laquelle l'administration Trump, en gardant la même optique, préfère néanmoins changer de tactique. Ce qu'elle veut, c'est faire perdre à l'Iran son sang-froid, c'est l'amener à lui donner le prétexte de lui faire la guerre – une guerre qu'Israël et l'Arabie saoudite, sans même parler d'autres pays de la région, appellent ardemment de leurs vœux. Quoi de plus indiqué en ce sens que l'idée de porter les pasdarans sur la liste des organisations terroristes ? On se demande même comment se fait-il que l'administration Trump n'y a pas pensé plus tôt. Reste que cela n'est pas encore fait, et que l'Iran n'attendra peut-être pas que ce coup s'abatte sur lui pour y aller de quelque acte de pré-emption, pour ne pas dire de dissuasion.

M. H.

Le P-dg de Sonatrach au sujet du gaz de schiste

## Nécessité de «bonnes approches stratégiques»

■ Le P-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Keddour, a affirmé, hier à Alger, que l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste en Algérie se feraient sur la base de «bonnes approches stratégiques».

Par Lamine M.

«Il faut prendre les bonnes approches stratégiques pour pouvoir exploiter le gaz de schiste», a-t-il déclaré à l'APS, en marge d'un séminaire organisé par Sonatrach. A ce propos, il a avancé que «ce n'est pas du jour au lendemain que les choses vont se faire car il y a beaucoup d'études et de travail à entreprendre et cela prendra du temps». Ce qui est important de savoir, a-t-il poursuivi, «est que le gaz de schiste existe et que, tôt au tard, il sera exploré». Mais pour le P-dg de Sonatrach, «il faut prendre les bonnes



PHOTO: R.

approches stratégiques pour pouvoir exploiter le gaz de schiste», en ajoutant que les technologies ont tellement avancé pour l'extraction de ce gaz non conventionnel. Pour rappel, le Premier ministre a indiqué récemment que la relance du projet d'exploitation du gaz de schiste serait accompagnée d'explications et de dialogue et que «rien ne sera entrepris au détriment de la santé des Algériens». «L'annonce de la

relance du projet d'exploitation du gaz de schiste a réveillé les agitateurs politiques qui tentent de manipuler la population, notamment du sud du pays. Il est donc utile de rappeler que la reprise des tests sera accompagnée d'explications envers l'opinion et de dialogue avec la population des régions concernées. Rien ne sera entrepris en mettant en danger la santé des Algériens. Mais rien n'empêchera l'Algérie d'exploiter ses richesses au pro-

fit des Algériens», avait précisé le Premier ministre. Lors de sa visite au pôle pétrochimique d'Arzew, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, avait souligné la nécessité d'investir dans le gaz de schiste eu égard aux énormes gisements dont dispose le pays. M. Ouyahia avait également relevé que le gouvernement encourageait l'investissement dans cette ressource tout en soulignant qu'il ne s'agit pas là d'une démarche aventureuse mais d'une option

visant à garantir l'avenir du pays en matière énergétique. Pour sa part, le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, avait déclaré récemment à l'APS que le dossier du gaz de schiste était encore au stade d'étude et serait traité d'une manière «convenable» à l'instar de ce qui se fait dans les autres pays. Tout en citant les nouvelles technologies permettant d'extraire le gaz de schiste avec moins de risques environnementaux, le ministre avait souligné que ce gaz non conventionnel est une «option» qui a été prise et vers laquelle «on va y aller et on doit y aller» vu la forte consommation enregistrée en matière de gaz naturel. «Il s'agit de l'avenir des futures générations», avait-il enchaîné. Par ailleurs, il avait précisé que le tiers de la production nationale de gaz naturel est consommé par le marché interne contre un tiers destiné à l'exportation, tandis que l'autre tiers est réinjecté dans les puits de production pour maintenir la pression du gaz. D'autant plus, avait-il observé, la consommation interne de gaz naturel augmente continuellement et «pourra atteindre un niveau très élevé en face duquel il faudra agir». Le Plan d'action du gouvernement, adopté par le Parlement, évoque l'extension de la prospection des nouvelles sources d'énergies aux hydrocarbures schisteux, et ce, «dans le strict respect de l'environnement et de la santé de la population». Selon des évaluations réalisées par Sonatrach avec des compagnies pétrolières internationales sur cinq bassins sahariens, l'Algérie dispose de 4 940 trillions de pieds cubes (TCF) de réserves de gaz de schiste, dont 740 TCF sont récupérables sur la base d'un taux de récupération (TR) de 15%. Ces réserves récupérables ont été calculées pour les zones d'Ahnet, Timimoun, Mouydir, Illizi et Berkine. Avec un TR de 15%, l'Algérie occupe la 4e position mondiale en termes de ressources techniquement récupérables, juste après les Etats-Unis (dont le TR varie entre 20 et 50% selon les gisements), la Chine et l'Argentine, selon un rapport de l'Agence internationale de l'énergie sur le gaz de schiste réalisé en 2013. L. M./APS

## Hydrocarbures

## Vers une réorganisation de Sonatrach

La compagnie nationale des hydrocarbures va connaître une réorganisation à travers les filiales dont elle dispose et se concentrera sur ses métiers de base, a fait savoir, hier à Alger, le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni. «Il faut revoir l'organisation de Sonatrach pour la rendre plus efficace de façon qu'elle puisse répondre aux problèmes de l'heure en matière énergétique», a expliqué le ministre dans un point de presse animé conjointement avec le P-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Keddour, en marge d'une réunion de brainstorming (réunion où les participants émettent leurs idées et suggestions sur un sujet donné, NDLR).



En réponse à une question de la presse sur la nouvelle stratégie que compte adopter Sonatrach, M. Guitouni a expliqué qu'à travers ce brainstorming, il s'agit

justement de discuter des défis auxquels fait face cette compagnie et des moyens pour y faire face. Dans ce cadre, il a relevé que la direction de Sonatrach a

constaté qu'il fallait revoir son organisation pour la rendre plus efficace. Sur ce point, il a avancé que grâce aux différents ateliers organisés dans le cadre de cette réunion de brainstorming de deux jours, les participants vont sortir avec un modèle de réorganisation de Sonatrach. Questionné, pour sa part, sur le projet de révision de la loi sur les hydrocarbures, M. Ould Keddour a souligné qu'avec une conjoncture économique mondiale défavorable et l'amenuisement des ressources financières du pays, cette loi doit être plus attractive pour attirer les investisseurs dans le domaine des hydrocarbures, et ce, notamment sur le plan fiscal. L. M.

## Mustapha Guitouni l'a annoncé à Tizi Ouzou

## 37 milliards de dinars pour des projets de raccordement au gaz

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a annoncé, hier, que pas moins de 37 milliards de dinars seront déblo-

qués pour honorer les dettes des entreprises chargées des projets de raccordement au réseau de gaz naturel. Cette enveloppe

sera débloquée en deux tranches, la première d'un montant de 17 milliards de dinars et la seconde de 10 milliards de

dinars. Le ministre, qui s'exprimait devant la presse, en marge d'une visite de travail dans la wilaya de Tizi Ouzou, a saisi l'oc-

casion pour rappeler l'impératif recouru à l'exploitation du gaz de schiste pour parer à un manque à gagner en exportations de pétrole et de gaz à l'horizon 2030, du fait que la production nationale ne réponde pas à la consommation nationale. Néanmoins, rien ne sera entrepris sans le travail de sensibilisation du citoyen quant au respect des règles d'exploitation du gaz de schiste. A noter que le ministre a procédé, durant sa visite dans la wilaya de Tizi Ouzou, à des mises en service d'alimentation de nombreuses localités en gaz naturel et des installations électriques. Hamid M.

## Indicateurs

## Le FMI ajuste à la hausse ses prévisions de croissance pour l'Algérie

Le Fonds monétaire international (FMI) a relevé légèrement à la hausse ses prévisions de croissance pour l'Algérie en 2017 et 2018, anticipant une baisse de l'inflation pour l'année prochaine. Dans son rapport semestriel sur les perspectives économiques mondiales, publiés hier à Washington, le FMI table désormais sur une

croissance de 1,5% en 2017 contre 1,4% prévu dans son rapport d'avril. La croissance de l'Algérie devrait baisser un peu moins que prévu en 2018 à 0,8% contre 0,6% projeté en avril, et reprendre de la vigueur en 2022 à 2,4%. L'inflation s'établirait à 5,5% en 2017 contre 4,8% prévu initialement et devrait baisser à 4,4% en 2018, selon les mêmes

projections. Le déficit du compte courant devrait se réduire davantage en 2018 et représenter -10,8% du PIB contre -13% en 2017 et poursuivre sa baisse jusqu'à 2022 pour atteindre -6,7% du PIB. Le FMI a, par ailleurs, maintenu inchangées ses prévisions de chômage pour cette année à 11,7% contre 10,5% en 2016 et à 13,2% en 2018. Cette

institution financière internationale avait estimé dans son dernier rapport annuel sur l'économie algérienne, publié en juin, qu'il était important de mettre en œuvre «un dosage équilibré» de mesures de politique économique, et de réformes structurelles ambitieuses pour rehausser la croissance.

K. L.



## Commerce extérieur

# Le règlement sur la couverture du risque de change publié au Journal officiel

■ Un règlement de la Banque d'Algérie relatif au marché interbancaire des changes et aux instruments de couverture du risque de change dans les opérations du commerce extérieur a été publié au Journal officiel n° 55.

Par Salem K.

À travers ce texte qui a été approuvé en juillet dernier par le Conseil de la monnaie et du crédit, la Banque d'Algérie institue un marché interbancaire des changes dans lequel banques et établissements financiers, en tant qu'intermédiaires agréés, interviennent dans le cadre d'un dispositif décentralisé. Ce règlement précise que les intermédiaires agréés sont autorisés à conclure entre eux et avec leur clientèle, des transactions d'achat et de devises contre dinar. Ces intermédiaires agréés sont autorisés à prendre des dépôts en devises de la clientèle et accorder à cette dernière des prêts en devises. Ils peuvent aussi conclure entre eux, sur le marché interbancaire des changes, pour leur propre compte ou pour le compte de leur clientèle, des transactions de change au comptant et à terme, ainsi que des opérations de trésorerie devises, et effectuer des opérations de change au comptant avec des banques non résidentes, note le règlement lequel ne s'applique pas aux opérations de change manuel.

Selon le même texte, la Banque d'Algérie laisse à la disposition des intermédiaires agréés certaines catégories de ressources en devises. Mais en contrepartie, ces intermédiaires doivent les utiliser pour assurer la liquidité du marché interbancaire ou la couverture des enga-



gements envers l'étranger contractés par eux-mêmes ou par leur clientèle. Ces ressources en devises sont constituées des recettes rétrocedées provenant des exportations hors hydrocarbures et produits miniers, des sommes provenant de tout crédit financier ou d'emprunt en devises contracté par les intermédiaires agréés pour leurs besoins propres ou pour ceux de leur clientèle, des

sommes provenant d'achats effectués sur le marché interbancaire ainsi que des soldes des comptes devises de la clientèle. Par engagements envers l'étranger, cela signifie les avances sur recettes provenant des exportations hors hydrocarbures, les acomptes des contrats d'importation, les importations et le service de la dette extérieure. Quant aux cours de change applicables sur les opérations de change, et

aux taux d'intérêt applicables aux opérations de trésorerie, ils sont négociés librement par les intervenants sur le marché interbancaire des changes.

C'est ainsi que le règlement stipule que les intermédiaires agréés sont tenus d'afficher les cours de change au comptant à l'achat et à la vente, et les taux d'intérêt applicables aux devises qu'ils traitent, habituellement, contre dinars. Les autres dispo-

sitions de ce règlement de la Banque d'Algérie définissent essentiellement les différents instruments de couverture de risques de change (opérations de change à terme, contrats de swap...) et les règles d'éthique et de bonne conduite des intermédiaires agréés. Quant aux modalités de mise en œuvre de ce texte, elles seront précisées par voie d'instruction de la Banque centrale. Pour rappel, le Gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal, a expliqué récemment à l'APS qu'un tel règlement était motivé par le fait que le régime de change applicable en Algérie est un régime flottant. En conséquence, de par la fluctuation des cours de change, ce système expose les opérateurs économiques et investisseurs à des risques de change lors de la réalisation de leurs transactions internationales, pouvant leur occasionner des pertes de change substantielles. Cependant, M. Loukal fait savoir que pour les importations, ce règlement concerne uniquement les biens d'équipements entrant dans le cadre de l'investissement stricto sensu, les composants industriels entrant dans des projets d'investissement et/ou de réalisation, ainsi que les matières premières et intrants concourant à la production nationale. Ainsi, les opérations d'importation liées à la revente en l'état ne sont pas éligibles à ce dispositif.

S. K./APS

## Pétrole/prix

### Le Brent se redresse à plus de 56 dollars

Les prix du pétrole poursuivent leur hausse hier en cours d'échanges européens, soutenus par la perturbation de l'offre aux Etats-Unis après la tempête Nate et par de nouveaux efforts de l'Arabie saoudite sur ses exportations. En fin de matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 56,24 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 45 cents par rapport à la clôture de lundi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de novembre, gagnait 41 cents à 49,99 dollars. «L'ouragan Nate n'a pas perturbé l'activité des raffineries de la côte du golfe du Mexique aux Etats-Unis, mais a forcé les producteurs (de brut, ndr) à évacuer des plateformes par précaution. En conséquence, 85% de la production de brut, soit 1,49 millions de barils par jour, était encore immobilisée lundi», ont commenté les analystes de PVM. «Les

prix ont également été soutenus par la faiblesse du dollar et par l'annonce d'une limitation des exportations de l'Arabie saoudite de plus de 500 000 barils par jour en novembre», a ajouté Michael van Dulken, analyste chez Accendo Markets. La faiblesse

du dollar, qui sert de référence aux prix du pétrole, permet aux investisseurs utilisant d'autres devises d'acheter des barils à bas coût. L'Opep est engagée avec d'autres producteurs, dont la Russie, dans un accord de limitation de la production qui

court jusqu'à mars 2018 et vise à rééquilibrer le marché mondial. Les exportations de l'Arabie saoudite de novembre «seront au-dessus de celles de septembre, mais les intentions du Royaume restent claires. Dans leur effort pour rassurer le mar-

ché, Saudi Aramco a pris la décision inédite de prévenir à l'avance de ses projets pour novembre, ce qui représente une étape pratique et concrète», ont jugé les analystes de PVM.

R. E.

## Paiement électronique

### Plus de 720 milliards de transactions dans le monde en 2020

Les paiements électroniques devraient représenter près de 726 milliards de transactions dans le monde en 2020, un chiffre en forte progression porté en premier lieu par les pays émergents, anticipe une étude. Si les espèces restent prédominantes dans de nombreuses régions du monde, notamment pour les transactions de faible montant, l'adoption des paiements électroniques est de plus en plus répandue, souligne l'édition 2017 du rapport mondial sur les paiements réalisé par le cabinet Capgemini et le groupe bancaire BNP Paribas. Entre 2014 et 2015, le volume mondial des transactions sans espèces a progressé de 11,2% pour atteindre le chiffre de 433 milliards d'opérations, réalisés pour la plupart via des cartes de débit ou de crédit. Cette croissance a été

largement nourrie par les marchés en développement où le nombre de paiements numériques a bondi de 21,6% sur un an, contre une hausse de presque 7% au sein des marchés dits matures. Et en ce qui concerne les années à venir, «la mobilité, le secteur des loisirs, les médias ainsi que les technologies telles que la domotique, le paiement sans contact, les vêtements connectés ou encore la réalité augmentée devraient favoriser la progression des paiements électroniques», estime l'étude. Dans le secteur des transactions interentreprises, la même tendance est à l'œuvre grâce à la numérisation des factures, l'apparition de cartes virtuelles ou encore de solutions financières et comptables hébergées dans le nuage informatique, est-il ajouté. En outre, l'explosion

des paiements sur téléphone mobile et les innovations numériques vont permettre «une forte croissance dans toutes les régions», poursuit l'étude, qui prévient toutefois que d'importantes variations sont à attendre en matière d'adoption des nouveaux schémas de paiement et de développement des nouveaux usages. De manière plus générale, le rapport signale l'émergence d'un nouvel environnement des paiements à la faveur de l'apparition d'une multitude de jeunes pousses de la finance, les fintechs, de nouvelles attentes du côté des clients et la mise en œuvre progressive d'un nouveau cadre réglementaire destiné, entre autres, à favoriser la concurrence dans le paiement et l'émergence de nouveaux acteurs.

Agences

Ain Témouchent

# Réception de deux doubles voies avant fin 2017

■ Les infrastructures de base de la wilaya de Ain Témouchent seront renforcées avant la fin de l'année en cours par la réception de deux doubles voies qui devront faciliter la fluidité du trafic à plusieurs axes, a-t-on appris du directeur des travaux publics et des transports.

Par Ahlem N.

Il est prévu la réception du dédoublement de la voie reliant El Amria et Bouzedjar sur 17 kilomètres, a annoncé Said Si Chaïb, indiquant que ce projet, qui a nécessité une enveloppe de plus de 2 milliards DA, enregistre un taux d'avancement de 90 %. Cet axe revêt une double importance touristique et économique en tant que trait d'union entre la RN 2 dans son tronçon reliant les wilayas d'Oran et de Ain Témouchent à la zone d'expansion touristique (ZET) de Bouzadjar, qui enregistre chaque saison estivale une affluence des estivants sur ses plages attractives. Ce nouvel axe, qui sera mis en service début 2018,

aura un important rôle dans la relance économique au port de pêche de Bouzedjar, le deuxième au niveau de la wilaya après celui de Béni Saf, de même que pour l'abri de pêche de Madagh relevant de la commune de Bouzedjar prévu d'être réceptionné. L'axe de la double voie El Amria-Bouzedjar assurera plus de fluidité à la circulation par rapport à la route actuelle, a souligné Si Chaïb. Le projet de la double voie reliant la commune de Chaabat El Lham et Aures El Maida relevant de la commune de Hammam Bouhadjar long de 12 km sera réceptionné avant la fin de l'année en cours et il est prévu l'achèvement de son tronçon de 8 km jusqu'à Hammam Bouhadjar au courant du premier semestre de l'année prochaine.



Ce projet sectoriel d'un coût de 1,4 milliard DA, enregistrant un taux d'avancement de 60 %, comporte la réalisation d'un

ouvrage d'art traversant oued Maleh et des échangeurs des communes de Hammam Bouhadjar et Chaabat Lham qui

ont été lancés en travaux. Cette double voie aura un impact sur le réseau routier de la wilaya en atténuant la densité routière sur la RN 108, sachant que la commune de Hammam Bouhadjar est une région d'attrait touristique grâce à sa station thermique de renommée nationale. A. N./APS

Eau potable à El Affroun

## Mise en service prochaine de nombreux projets

De nombreux projets susceptibles d'améliorer l'alimentation en eau potable (AEP) dans la commune d'El Affroun (ouest de Blida), sont attendus prochainement à la mise en service, a-t-on appris à la faveur d'une visite de travail du wali. Le système d'approvisionnement en eau potable de la ville nouvelle d'El affroun (pole universitaire d'El Affroune) est classé en tête de liste de ces projets inspectés par Mustapha Layadhi, à l'occasion de cette visite dans la daïra d'El Affroune (communes d'Oued Djer et El Affroune). D'un coût de réalisation estimé à 450 millions de da, ce projet est destiné à l'alimentation en eau potable de toute la région, englobant notamment des rési-

dences universitaires, et une université d'une capacité d'accueil de plus de 30 000 étudiants. Selon les explications fournies, sur place, au wali, la commune d'El affroune a, également, bénéficié de deux autres projets relatifs à une station de pompage pour le premier et à la réalisation de cinq forages pour le second. Dans la commune d'Oued Djer, le wali s'est rendu sur les chantiers de réalisation de 300 logements publics locatifs et de 300 autres promotionnels aidés, ayant enregistré un arrêt de trois années, avant la relance de leurs travaux en juillet dernier. Sur place le chef de l'exécutif a instruit de la réalisation d'autres projets de logements, sur le même site (69 ha), avec toutes les commo-

dités y afférentes. L'autre point de visite du wali fut le projet de dédoublement de la ligne ferroviaire El Affroune-Khemis Miliana, sur 56 km, enregistrant, également, un retard à cause des oppositions des propriétaires des terres traversées par l'itinéraire de la ligne. Aux fins de régler ce problème, M.Layadhi a ordonné la tenue d'une rencontre dans les plus brefs délais, avec les citoyens concernés, en vue de conclure un accord à l'amiable avec eux portant sur leur indemnisation. Au terme de sa visite, le chef de l'exécutif s'est réuni avec les élus et représentants des habitants des deux communes.

Said F.

## Mascara/ Oued Taria Entrée en production de 9 projets d'investissement en 2018

NEUF PROJETS d'investissement entreront en production en début d'année prochaine dans la zone d'activités de Oued Taria (Mascara), a-t-on appris du directeur de l'industrie et des mines. Deux projets de production de l'aliment du bétail sont actuellement prêts et n'attendent que le raccordement de la zone industrielle aux réseaux d'électricité et du gaz pour entrer en production, alors que sept autres en agroalimentaire, en aliment du bétail entreront en production le premier semestre de l'année prochaine. Selon le même responsable, 42 projets d'investissement ont été évalués dans la commune de Oued Taria jouissant d'une position stratégique sur la RN 6 reliant les wilayas de Mascara et de Saïda. Les porteurs de projets ont acquis 43 terrains d'assiette de 400 à 1000 mètres carrés selon l'importance du projet. Les projets évalués d'une valeur globale de 5,2 milliards DA concernent l'agroalimentaire (33 projets), les industries (3), la fabrication de plastique et pneumatique et chimie (2), les services (4) et peuvent créer un total de 700 emplois en phase de production, a-t-on fait savoir. La zone d'activités de la commune de Oued Taria dispose de 67 terrains totalisant une superficie de 5,12 hectares dont 43 ont été attribués et le restant est réservé aux jeunes, selon le wali de Mascara. R.R.

Sétif

## Près de 200 000 hectares réservés à la campagne labours-semailles

Pas moins de 197 000 hectares de terres agricoles ont été réservés à la campagne labours-semailles, dans la wilaya de Sétif, au titre de la saison agricole 2017-2018, a-t-on appris du directeur des services agricoles (DSA). Cette superficie dépasse légèrement celle de l'année précédente, estimée à 196 000 hectares, a indiqué Ali Zerarga, soulignant que des prémices «rassurants» ont caractérisé le début de cette saison, notamment la quantité

importante de la pluviométrie enregistrée récemment. La superficie de 197 000 hectares, réservée à la campagne labours-semailles, est destinée à la culture de diverses céréales, dont 60% pour le blé dur et 40% pour le blé tendre, l'orge et l'avoine, a précisé le même responsable, affirmant que toutes les mesures nécessaires ont été prises en vue de réussir cette campagne lancée récemment. La coopérative des céréales et légumes secs

(CCLS) de la wilaya de Sétif a réservé, à cet effet, 144 000 quintaux de semences de céréales d'hiver ainsi qu'une quantité importante d'engrais et des équipements agricoles pour répondre aux besoins des agriculteurs, a-t-on ajouté. Un guide unique, composé de plusieurs partenaires activant dans le domaine, notamment la caisse régionale de la mutualité agricole (CRMA) et la banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), a été ouvert

à la CCLS de Sétif afin de permettre aux agriculteurs de bénéficier du crédit R'fig, a annoncé la même source, assurant que parmi 123 demandes formulées, 112 ont été approuvées à ce jour. La saison agricole précédente a été marquée par une vague de sécheresse qui a impacté 106 000 hectares, rappelle-t-on, ce qui a eu un impact négatif sur la production agricole, dont la récolte n'a pas dépassé 799 270 quintaux de céréales. F. T./agences

Biskra

## Une production prévisionnelle de 4,6 millions de quintaux de dattes

Les services agricoles (DSA) de la wilaya de Biskra prévoient une production de 4,6 millions de quintaux de dattes au titre de l'actuelle saison agricole, soit une augmentation de plus de 250 quintaux par rapport à l'année précédente, selon le directeur local du secteur, Aïssa Derbali. La cueillette prévue pour cette saison comprend 2,7 millions de quintaux de Deglet Nour de qualité supérieure ce qui représente 60% de la production attendue, a indiqué le même responsable,

précisant que le restant de la production sera partagée entre d'autres variétés de dattes comme Degla Beïda et El Ghars. Le patrimoine phoenicicole de la wilaya de Biskra est riche de 4,4 millions de palmiers, dont 4,2 millions de palmiers-dattiers comprenant 3 millions de palmiers producteurs de Deglet Nour, selon le même responsable. Ce patrimoine est inventorié essentiellement sur le territoire ouest des Ziban, précisément dans les communes de Tolga, Foughala, Bordj

Benazzouz, et Doucen, et à un degré moindre sur la rive Est de la wilaya comme à Sidi Okba, Ain Naga et Chetma, a fait savoir la même source. Le respect des systèmes d'irrigation et des conseils communiqués par les spécialistes agricoles ont contribué à la réussite de cette saison, a souligné le DSA qui a fait part également du climat approprié de cette wilaya dans l'amélioration de la production locale en dattes.

APS





Maroc

# Les autorités accusées de «violations graves» des droits de l'homme dans le Rif

■ Des associations marocaines de défense des droits de l'homme ont épinglé au siège du Parlement européen à Bruxelles, les autorités marocaines sur la répression du mouvement de contestation populaire et pacifique dans la région du Rif, les accusant de «violations graves» des droits de l'homme.

Par Lamine H.

Selon les représentants de ces associations, qui s'exprimaient lors d'un colloque sur le mouvement de protestations et de revendications (Hirak) du Rif au Parlement européen, le recours excessif à la force contre ce mouvement de protestation pacifique qui a exprimé des doléances «justes et légitimes» a abouti à des «violations graves des droits de l'homme». Le président de l'Association de Défense des Droits de l'homme au Maroc (ASDHOM), Saïd Fawzi a dénoncé, à ce titre, l'utilisation excessive de la violence, les arrestations arbitraires et les poursuites judiciaires, la torture et les traitements cruels, inhumains et dégradants subis par les manifestants de la part des policiers, s'insurgeant contre «la militarisation accrue de la région». Pour ce militant des droits de l'homme, la situation que connaît la région du Rif découle principalement des violations qui ont concerné les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels de la population locale, rejetant les accusations «fallacieuses» du Premier ministre marocain qui a accusé la région de «séparatisme». La représentante de la Coordination maghrébine des organisations des droits humains (CMODH), Khadija Ryadi a soutenu que «le Rif a connu des violations graves des droits humains», s'inquiétant de «la dégradation alarmante» des droits de l'homme dans cette région. Enumérant les nombreuses violations des droits de l'homme enregistrées ces derniers mois dans la région du Rif, cette militante des droits de l'homme a déploré des centaines d'arrestation parmi les participants aux manifestations organisées dans la région, relevant qu'une trentaine d'entre eux observent une grève de la faim depuis plusieurs semaines pour dénoncer à la fois leur arrestation, qu'ils estiment arbitraires, et dénoncer les conditions de leur détention. La représentante de la CMODH a dénoncé également la «politique de l'impunité» et «l'instrumentalisation» de la justice au service du pouvoir, soulignant que la situation actuelle au Rif est «la parfaite illustration» de la régression «inquiétante» et «généralisée» de droits de l'homme au Maroc. Elle a regretté, à ce titre, «la connivence avec le Maroc de certains pays européens, notamment la France». S'indignant devant la «violente répression» exercée sur les manifestants par la force publique, dans «une continuité de l'approche sécuritaire, unique



réponse de l'Etat aux revendications économiques et sociales» du Rif, Khadija Ryadi a déploré l'assèchement que subit la région à travers «l'interdiction de certaines d'activités d'ONG», le «refoulement ou l'expulsion de responsables d'ONG» et «l'empiètement de journalistes». «La politique de répression menée par le Maroc lui a valu la 29<sup>e</sup> place au classement des pays qui répriment les défenseurs des droits de l'homme lors du dernier Examen périodique universel (EPU) sous les auspices du Conseil des droits de l'homme de l'ONU», a-t-elle fait remarquer. Le représentant du Rif ALERT, un collectif d'associations de solidarité et des droits de l'homme aux Pays-Bas, M. Fanadi a précisé que près de 500 personnes ont été arrêtées suite aux événements qui secouent le Rif, 550 autres ont été assignées à résidence et 200 sont en attente de procès, appelant à la libération de tous les détenus. Il a exhorté, dans ce contexte, l'UE à faire pression sur le Maroc pour l'amener à respecter les droits de l'homme, recommandant l'envoi

d'observateurs et d'enquêteurs européens sur place.

## Nécessité de faire la lumière sur les violations des droits de l'homme

Le représentant de la Coordination des organisations démocratiques marocaines de France, Saïd Saouti a plaidé de son côté pour la mise en place d'une commission internationale pour faire la lumière sur les violations graves des droits de l'homme dans la région du Rif. Dénonçant l'«arrogance d'un pouvoir autoritaire», Saïd Saouti a déploré une «démocratie de façade», soutenant que «le pouvoir du Makhzen est incapable d'évoluer pour accepter des règles démocratiques et gérer les conflits sociaux et politiques d'une manière civique et démocratique». Réitérant le soutien de la Coordination des organisations démocratiques marocaines de France au mouvement revendicatif civique et pacifique dans le Rif, Saïd Saouti a dénoncé la répression

systématique à l'encontre des manifestants pacifiques, dont les revendications sont «légitimes et réalisables». Il a exigé la libération de toutes les personnes arrêtées «arbitrairement», s'insurgeant contre les conditions de leur détention et leurs condamnations «fallacieuses» qu'il qualifie d'«assassinat programmé». Pour Jamal El Khattabi, enseignant chercheur à Lille et membre du comité Mohcine Fikri à Lille, «il y a pire qu'une dictature, c'est l'illusion d'une démocratie», dénonçant l'incarcération de mineurs et la répression qui s'est abattue sur les manifestants du «Hirak», faisant état d'arrestations «abusives» et de «cas de tortures». Dans un témoignage lu en son nom par un des participants au colloque, Salima Ziani dite Sylia, une des figures emblématiques du mouvement «Hirak», a dénoncé «la pression psychologique» exercée sur elle lors de son arrestation, affirmant avoir signé un procès-verbal «sous la menace» et avoir été placée en isolement. Le représentant de l'association des travailleurs

maghrébins en France (ATMF), Mohamed Ouachekradi a affirmé, pour sa part, que «le Maroc est en danger», estimant qu'«il y a véritable défaut d'Etat». Il a dénoncé, dans ce contexte, le discours du roi qui a «légitimé et conforté» les forces de l'ordre dans leur politique de répression. L'eurodéputée Marie-Christine Vergiat qui a initié le colloque a regretté, pour sa part, la réponse apportée par les autorités marocaines au mouvement de protestation pacifique dans le Rif, soulignant que les ONG et les organisations marocaines de défense des droits de l'homme sont toutes unanimes dans leurs rapports sur la situation dans la région du Rif. «Dans leurs rapports, elles parlent toutes de répression violente, d'arrestations arbitraires et d'actes de torture», a-t-elle affirmé, relevant, toutefois, que «la pratique de la torture au Maroc n'est pas nouvelle». Elle a affirmé, à ce titre, que si le Maroc interdit l'accès à la région aux ONG, c'est parce qu'il a quelque chose à se reprocher.

L. H./ APS

## Sahara occidental

### Installation d'un groupe de solidarité interparlementaire au Royaume-Uni

Un nouveau groupe interparlementaire de solidarité avec le Sahara occidental comprenant diverses formations politiques a été installé cette semaine au sein du parlement du Royaume-Uni. Les objectifs principaux de ce groupe parlementaire est de «promouvoir les relations bilatérales avec le peuple sahraoui et sensibiliser le parlement ainsi que la société civile britanniques sur la question du Sahara occidental», indique le groupe sur le site officiel du parlement. Il ajoute que le but est aussi de s'assurer que la question du Sahara occidental figure parmi les priorités du Parlement de

Westminster. «Ce groupe interparlementaire de solidarité avec le peuple sahraoui s'est toujours assuré que la question du Sahara occidental figure parmi les points les plus importants dans ses discussions avec le parlement britannique et le Foreign Office», est-il précisé. Pour rappel, le groupe a effectué une visite dans les territoires occupés du Sahara occidental, sanctionnée par un rapport détaillé sur les violations constantes des droits de l'homme. Le rapport a fait l'objet d'une conférence au Parlement britannique, en présence de représentants de plusieurs organisations de défense de droits de

l'homme dont la campagne britannique pour le Sahara Occidental (Western Sahara Campaign -WSC UK) et Amnesty International. Le nouveau groupe interparlementaire de solidarité avec le Sahara Occidental est dirigée par le député Alan Brown, du parti nationaliste écossais, et le vice-président, Sir Peter Bottomley, du Parti conservateur, alors que son secrétaire général est le député du Parti travailliste, Paul Flynn. Le renouvellement des membres du groupe est intervenu suite aux dernières législatives britanniques du 8 juin.

R.M.



États-Unis

# L'administration Trump va abroger le plan climat d'Obama

■ L'administration Trump va abroger une mesure phare de l'ex-président Barack Obama sur le climat, mettant en œuvre une promesse de campagne du candidat républicain pour la relance de l'industrie minière américaine qui est dénoncée par les écologistes.

Par Rosa C.

Cette décision intervient alors que Donald Trump a déjà annoncé début juin sa décision de quitter l'accord de Paris sur le climat, estimant qu'il était défavorable aux États-Unis. Cet accord avait été signé en décembre 2015 par 195 pays, dont les États-Unis de Barack Obama, pour limiter la hausse de la température mondiale.

Le président républicain va cette fois revenir sur le «Clean Power Plan» (plan pour une énergie propre) signé par son prédécesseur démocrate en août 2015. Cette mesure avait pour but d'accélérer la transition énergétique et d'imposer aux centrales thermiques des réductions de leurs émissions de dioxyde de carbone (CO2) de 32% d'ici à 2030 par rapport à 2005. Le Plan entraînerait la fermeture de nombreuses centrales à charbon, les plus anciennes et

les plus polluantes. Il est cependant bloqué depuis février 2016 par la Cour suprême, saisie par une trentaine d'États majoritairement républicains. «La guerre contre le charbon est finie», a lancé lundi le chef de l'Agence américaine de protection de l'Environnement (EPA), Scott Pruitt, lors d'un discours dans le Kentucky, une terre minière de l'est du pays. «Demain à Washington, je signerai un projet de décision pour abroger le soi-disant Clean Power Plan de la précédente administration», a dit M. Pruitt, un climato-sceptique qui a combattu les initiatives environnementales de M. Obama. Ce plan, a-t-il affirmé, «était fait pour désigner les vainqueurs et les perdants (...) La précédente administration utilisait tout son pouvoir et son autorité pour faire que l'EPA désigne les vainqueurs et les perdants et la façon dont on fabrique de l'énergie dans ce pays. C'est mal». En 2015, alors procureur

général de l'Oklahoma, il avait estimé que ce plan était «une tentative illégale d'accroître le pouvoir des bureaucrates fédéraux sur la politique énergétique des États».

Cette décision est «l'une des plus grosses attaques contre la santé publique, notre climat et la sécurité de chaque communauté aux États-Unis», a dénoncé Michael Brune du Sierra Club, l'une des plus importantes ONG environnementale américaine.

Selon lui, le Clean Power Plan «empêcherait des milliers de morts prématurées et des dizaines de crises d'asthme chez les enfants chaque année».

Ken Kimmell, le président de «Union of Concerned Scientists», a estimé que l'annonce du chef de l'EPA était «entachée par un conflit d'intérêts».

«M. Pruitt a participé à cette affaire en tant qu'avocat pour l'une des parties, puis comme juge et juré à l'EPA et désormais comme bourreau» du plan Obama, a-t-il expliqué.

L'association rappelle qu'avant la signature du plan climat, «aucune règle n'existait pour limiter» les émissions de dioxyde de carbone des centrales thermiques, qui sont «la première cause du réchauffe-



PH. D. R.

ment climatique». Donald Trump avait signé en mars le «décret sur l'indépendance énergétique», qui ordonnait un réexamen du plan climat de son prédécesseur. Il estimait que beaucoup de réglementations environnementales étaient «inutiles et destructrices d'emplois» et que l'EPA avait outrepassé ses prérogatives en limitant les émissions polluantes.

Il a plusieurs fois mis en doute la réalité du réchauffement de la planète et le rôle des activités humaines dans ce dernier, et promis de relancer l'industrie du charbon pour redonner du travail

aux mineurs. Selon l'Association nationale des mines, l'abrogation du Plan sauverait 27 700 emplois de mineurs et près de 100 000 sur l'ensemble de la chaîne d'utilisation du charbon.

Le charbon reste une composante importante du paysage énergétique américain mais ce minéral ne représentait plus en 2015 que 21% de la génération d'énergie aux États-Unis, contre 32% pour le gaz naturel, 28% pour le pétrole et dérivés, 11% pour les énergies renouvelables et 9% pour le nucléaire, selon les chiffres de l'agence américaine pour l'énergie (EIA). R. C.



## Points chauds

Indépendance

Par Fouzia Mahmoudi

Une partie des Catalans veulent recouvrer une indépendance perdue il y a de cela bien longtemps, mais qu'ils ont toujours eu à cœur de retrouver. Et aujourd'hui ils en sont plus proches que jamais alors qu'un bras de fer inédit oppose les dirigeants catalans à Madrid. Mais le gouvernement espagnol n'est pas le seul à menacer Barcelone de représailles. En effet, les États membres de l'UE «ne reconnaîtront pas la Catalogne comme un Etat dès lors qu'elle serait née en violation du droit et notamment la Constitution de l'Espagne», prévient d'emblée Jean-Claude Pirijs, juriste spécialiste du droit européen. Si elle devenait indépendante, la Catalogne serait en effet automatiquement exclue de l'Union européenne, qu'elle ne pourrait rejoindre qu'après un nouveau processus d'adhésion. Le référendum d'indépendance de la Catalogne a été organisé malgré son invalidation par la Cour constitutionnelle espagnole. Le scrutin n'a par ailleurs pas bénéficié des garanties habituellement exigées (commission électorale, assesseurs, listes électorales publiques, vote secret...), rendant improbable la reconnaissance par les 28 d'une indépendance de la Catalogne proclamée sur cette base. Les traités fondateurs de l'UE ne prévoient pas la marche à suivre en cas de scission d'une partie du territoire d'un Etat membre, mais la Commission européenne se base depuis 13 ans sur la «doctrine Prodi», du nom de Romano Prodi, ancien président de l'exécutif européen. Cette «position juridique» établit le principe selon lequel un Etat né d'une sécession au sein de l'UE ne serait pas automatiquement considéré comme faisant partie de l'Union. «Une région nouvellement indépendante deviendrait, du fait de son indépendance, un pays tiers par rapport à l'Union et tous les traités ne s'appliqueraient plus à son territoire dès le premier jour de son indépendance», avait affirmé Romano Prodi en 2004. Il lui faudrait donc «se porter candidate pour devenir un membre de l'Union», puis des négociations seraient engagées pour l'intégrer à l'UE après un feu vert – à l'unanimité des 28 Etats membres. Avec la Catalogne, qui fait actuellement partie d'un pays de l'UE, «ce serait certes moins difficile (...) car il y aurait déjà une convergence réglementaire», observe un diplomate à Bruxelles. Des experts estiment toutefois qu'en cas d'indépendance reconnue, les Européens n'auraient aucun intérêt à aller jusqu'au bout de la «doctrine Prodi». Reste à savoir si les Catalans sont prêts à traverser toutes ces épreuves annoncées pour acquiescer leur autonomie ou si leur confort actuel remplacera leur désir d'indépendance. F. M.

Législatives au Japon

## Yuriko Koike attaque Shinzo Abe

C'est par une attaque contre le Premier ministre Shinzo Abe que la gouverneure de Tokyo, Yuriko Koike, a inauguré hier l'ouverture officielle de la campagne électorale pour les législatives anticipées du 22 octobre au Japon.

Le chef du gouvernement conservateur Abe, 63 ans, qui a lui-même décidé de convoquer les électeurs dans les bureaux de vote un an avant l'échéance de mandat des députés, est confronté à un défi inattendu de la part de la médiatique M<sup>me</sup> Koike.

Cette dernière a créé et pris la tête du Parti de l'Espoir (droite), quelques jours seulement avant la dissolution de la chambre basse du Parlement le 28 septembre. Elle a ainsi bousculé le Parti libéral-démocrate (PLD) de Shinzo Abe et donné le coup de grâce au Parti Démocrate (centre gauche) qui était déjà bien affaibli.

S'adressant hier matin à des centaines de passants à proximité d'une importante gare de Tokyo, l'ex-présidente de TV, âgée de 65 ans, a appelé à «mettre fin à la politique d'Abe», non sans faire allusion aux scandales qui ont récemment touché

le Premier ministre et son entourage. «Les coups d'éclats et les slogans ne dessinent pas le futur. Nous ne devons pas perdre», a répliqué M. Abe lors d'un discours dans la province de Fukushima, sinistrée par le séisme, le tsunami et l'accident nucléaire du 11 mars 2011.

La campagne de 12 jours, qui s'ouvrirait officiellement hier, date limite de dépôt des candidatures, se déroulera autour de plusieurs grands thèmes dont l'économie japonaise, avec un débat sur la pertinence de l'augmentation de la taxe sur la consommation, l'attitude à adopter face à la menace que représente la Corée du Nord, l'arrêt des centrales nucléaires ou encore la réforme de la Constitution japonaise jamais amendée en 70 ans.

M. Abe, revenu au pouvoir fin 2012, a construit sa stratégie sur sa politique de relance économique abenomics, promettant alors d'en finir avec la déflation. Mais près de cinq ans plus tard, les effets bénéfiques espérés restent jugés insuffisants et peu perçus par le grand public.

Il a plaidé hier pour une amélioration de la protection sociale, proposant de rendre gratuite une partie de la scolarité des tout-

petits, espérant s'attirer les voix des parents. Pour le moment, le Parti libéral-démocrate de M. Abe reste en tête des sondages d'intentions de vote (avec plus de 30% dans les plus récentes enquêtes) suivi par le Parti de l'Espoir (un peu moins de 15%), mais les incédés sont encore très nombreux.

Le reproche le plus couramment adressé à M<sup>me</sup> Koike est celui d'un manque de précision dans ses propositions.

Quant aux opposants au gouvernement, ils arguent que si M. Abe a choisi d'en appeler de nouveau aux électeurs sans ouvrir comme prévu la session parlementaire extraordinaire, c'est pour éviter les questions de l'opposition sur les accusations de favoritisme dont il a fait l'objet et qui ont un temps fait chuter la cote de son gouvernement.

Il a profité, pour décider de ces élections, d'un regain de popularité après à un remaniement ministériel et grâce à sa fermeté envers la Corée du Nord.

Pour nombre d'analystes, le scrutin qui doit permettre d'élire 465 députés dans moins de deux semaines risque in fine d'être un référendum pour ou contre M. Abe.





Premier Salon de la BD à Tizi Ouzou

## «Tizi Bulle» rend hommage à Said Zanoun

■ Le quatrième art est à l'honneur à Tizi Ouzou du 18 au 22 octobre courant. C'est dans le cadre du premier Salon de la bande dessinée organisé par la ville que les amoureux de la BD sont invités à découvrir plein de surprises. La première édition de ce salon sera marquée par un vibrant hommage à l'un des pionniers de la bande dessinée algérienne, à savoir Said Zanoun.

Par Abla Selles

Les amoureux de la bande dessinée sont invités du 18 au 22 du mois d'octobre courant à Tizi Ouzou afin de découvrir et participer à des activités très intéressantes et pour toutes les tranches d'âge. Des rencontres avec des bédéistes professionnels, des séances de dédicaces d'ouvrages d'une vingtaine d'auteurs mais aussi des expositions de planches de bandes dessinées et de figurines, des ateliers

pour enfants et adultes, des conférences et des projections de films d'animation, sont au programme des organisateurs.

En effet, c'est dans le cadre de la première édition du Salon national de la bande dessinée que la ville de Tizi Ouzou accueille des bédéistes professionnels, d'autres en herbe ainsi que des passionnés de cet art. Intitulé «Tizi Bulle», cet événement sera marqué par un vibrant hommage rendu à un des piliers de la bande dessinée en Algérie, à savoir Said Zanoun. Ainsi, une



P.M. &gt; D. R.

journée consacrée au Cosplay sera au programme, en plus de plusieurs animations variées, selon la direction de culture de Tizi Ouzou.

Cet événement qui mettra la lumière sur l'évolution et l'histoire de la bande dessinée en Algérie sera organisé simultanément à la maison de culture Mouloud-

Mammeri et à la bibliothèque principale de lecture publique de Tizi Ouzou. Il est à noter que la direction de la culture de Tizi Ouzou connaît depuis quelques années une dynamique culturelle et artistique remarquable. Le but majeur de ces activités, comme le confirme à chaque fois la directrice de la culture de la ville, est de promouvoir le patrimoine national, encourager les jeunes à démontrer leur talent et s'ouvrir sur d'autres cultures afin d'enrichir la culture nationale et assurer des échanges bénéfiques. A. S.

Suite à sa maladie grave

### Le comédien Bilal Benzouika pris en charge

Le comédien Bilal Benzouika, gravement malade, est pris en charge, a affirmé le wali d'Oran, Mouloud Chérifi, signalant qu'un accompagnement lui est assuré dans les procédures de voyage pour se soigner à l'étranger.

En marge de l'ouverture, lundi, du 8<sup>e</sup> Salon international de la construction et de la gestion urbaine, le wali a déclaré à la presse que le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, qui a donné des instructions, suit l'évolution de ces démarches, de même que les ministères

de la Culture, de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, et de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité sociale.

M. Chérifi a souligné que l'élan de solidarité affiché par les jeunes Oranais et les mesures prises par les pouvoirs vont dans le sens d'une prise en charge rapide de l'artiste.

Selon les informations recueillies par l'APS, le jeune comédien de théâtre, Bilal Benzouika, souffre d'une tumeur au niveau de la mâchoire inférieure contractée en 2015 et affectant par la suite une grande partie du

visage.

Réalisant que les hôpitaux et des cliniques privées qu'il a consultés en Algérie ne peuvent pas grand-chose pour lui, il s'est rendu en Turquie où il a eu des assurances de guérison de la part d'un staff médical pour un coût très élevé estimé à 150 millions, a-t-on indiqué. C'est ainsi qu'un élan de solidarité a été déclenché à Oran et dans d'autres wilayas du pays pour collecter le montant demandé pour cette intervention.

M. K.

Afin de promouvoir le patrimoine matériel

### Un Festival de l'artisanat s'organise à Oran

Un Festival national de l'artisanat, présenté comme le premier du genre, se tiendra du 27 décembre au 2 janvier 2018 au Centre des conventions d'Oran «Mohamed-Benahmed», a-t-on appris dimanche des organisateurs. Plus de 200 exposants de différentes wilayas du pays sont attendus à ce festival national de l'artisanat, a indiqué à l'APS la présidente de l'association

touristique «Soleil» pour le développement des activités artisanales et des métiers, organisatrice de cet événement. Rabha Sefraoui a fait savoir que 50 artisans des wilayas d'Alger, Constantine, Ghardaïa, Tamarrasset, Tlemcen et Aïn Témouchent ont déjà confirmé leur participation.

Au programme de cette manifestation dédiée à la pro-

motion de l'artisanat et des métiers comprenant la tapisserie, le travail du cuivre, la sculpture sur bois, le dessin sur verre, la joaillerie, la dinanderie et autres, figurent en bonne place des journées techniques et des ateliers sur certains métiers d'artisanat en déperdition, dont celui de souffleur de verre, pour encourager les jeunes à contribuer à leur préservation, à travers l'or-

ganisation d'un concours où les trois premiers lauréats seront récompensés par un jury spécial, a ajouté la même source.

L'animation ne sera pas en reste lors de ce rendez-vous initié par le ministère de l'Artisanat et de la Méditerranée. Des espaces seront réservés pour donner plus d'entrain, a-t-on ajouté.

L. B.

Un colloque sur le dialogue entre les deux rives de la Méditerranée

### La première journée consacrée à humanisme de l'Émir Abdelkader

L'académie de Nîmes (France) organise un colloque international du 16 au 18 octobre, dont la première journée sera entièrement consacrée à l'Émir Abdelkader. Ce colloque aura pour thème le dialogue entre les deux rives de la Méditerranée occidentale entre passé, présent et futur. La première journée sera entièrement axée sur le personnage de l'Émir Abdelkader, plus particulièrement son humanisme, sa spiritualité interreligieuse et son ouverture au dialogue. Personnage emblématique de l'histoire d'Algérie, l'héritage politique,

humaniste et même culturel qu'il a laissé derrière lui sera le sujet de plusieurs interventions et études présentées par des chercheurs des deux pays, puis d'une table-ronde intitulée «Dialogue interreligieux aujourd'hui et demain». La seconde journée sera consacrée à l'évolution des sciences dans les pays méditerranéens. En revisitant le passé, les intervenants discuteront notamment de la médecine, de la philosophie, les neurosciences et les mathématiques, toutes nées en grande partie grâce à d'anciens penseurs arabes dans la

Méditerranée. Enfin, durant la troisième et dernière journée, ce sera l'architecture des deux rives qui sera à l'honneur, particulièrement celle de La Casbah d'Alger et de la Médina de Tunis. Ce colloque aura pris 3 ans de recherche et de collaborations entre intellectuels, historiens et conservateurs de musées de France et d'Algérie pour voir le jour, afin d'exprimer l'importance du partage et de l'apprentissage du passé pour un meilleur futur, dominé par la tolérance et l'ouverture d'esprit.

R. C.

#### RENDEZ-VOUS CULTURELS

**Vivarium (2, rue de Savoie, Hydra, Alger)**

**Jusqu'au 20 octobre :**

Exposition de photographies «Les êtres de lumière», de Chafia Loudjici.

**Galerie d'arts du Sofitel Algiers Hama Garden (El Hama, Alger)**

**Jusqu'au 31 octobre :**

Exposition «Identité de l'artiste peintre Dounia Hedid.

**Musée communal de Laghouat**

**Jeu 12 octobre à partir de 14h :**

Présentation du roman «Hiziya, princesse d'amour des Ziban» de Lazhari Labter (éditions El Ibriz).

**Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran**

**Jeu 19 octobre à 19h :**

Un spectacle musical intitulé «Errances» sera présenté par l'interprète de musique algérienne Lila Borsali.

**Galerie Seen Art (156 Lotissement El-Bina, Dély-Brahim, Alger)**

**Jusqu'au 22 octobre :**

Exposition de peinture «Ecllosion» de l'artiste Hasna Naouel Khatir.

**Galerie Asselah (39, rue Asselah-Hocine, Alger-Centre)**

**Jusqu'au 17 octobre :**

Exposition de peinture de l'artiste peintre Bachir Bencheikh.



## Coup-franc direct

Le travail doit être planifié

Par Mahfoud M.

**A** lors que le football national est dans l'abîme, la FAF nous surprend encore une fois par la manière dont elle gère cette situation. Ainsi, au lendemain de la énième défaite en éliminatoires du Mondial, cette fois face au Cameroun, les responsables de la structure gérant le football national surprennent avec la programmation d'un stage pour les joueurs locaux. C'est un stage inutile qui n'a rien à voir avec la réalité du terrain. Comment programmer un stage avec des joueurs qui dépassent la trentaine alors que nous avons besoin de jeunes éléments qui devraient être formés pour tenter de préparer l'avenir ? Il faut savoir aussi qu'il n'y a aucune échéance à préparer étant donné que nous sommes éliminés du CHAN. Les responsables de la FAF sont à ce point ignorants de la manière de préparer l'avenir ? Pourtant, ils doivent apprendre que tout doit être planifié et qu'il faudra penser à la meilleure manière de préparer un groupe pour l'avenir et travailler sur le long terme. Il faut vraiment une stratégie pour aller de l'avant et tenter de trouver une nouvelle méthode de travail pour souhaiter relancer les choses dans notre football national.

M. M.

## CS Constantine Les dirigeants affirment avoir réglé les problèmes

**PAS MOINS** de 90% des problèmes administratifs et financiers du CS Constantine (Ligue 1 Mobilis), notamment les indemnités des ex-joueurs et entraîneurs, «ont été réglés afin de permettre au club d'évoluer dans la sérénité, ce qui influera positivement sur ses résultats», a affirmé le manager général du club, Tarek Arama. «Nous avons rencontré plusieurs problèmes, administratifs, sportifs, disciplinaires et financiers, depuis la phase retour de la saison dernière jusqu'à ce jour», a indiqué le même responsable qui a précisé que la plupart d'entre eux ont été réglés et que le CSC «com-

me à sortir la tête de l'eau». Le manager du CSC qui a cité le cas de joueurs comme Saïd Belhadj, Martin Cherif et l'entraîneur François Bracci, a affirmé que le club a trouvé un arrangement avec ces derniers qui ont été libérés avec des indemnités qu'ils ont commencé à percevoir. Le club a engrangé plus de 22, 8 millions de DA suite à la résiliation, à l'amiable, des contrats des joueurs Mohamed Lamine Aoudia, Hakim Samer, Gharbi Messaoud, Mazari Chakib, Seddiki Ilyès, a fait savoir le manager général du CSC.

## Basket-ball/Championnat arabe des clubs (dames) Hussein-Dey Marines défaite par le CS Sfaxien

**LES BASKETTEUSES** algériennes d'Hussein-Dey Marines ont concédé une deuxième défaite au Championnat arabe des clubs champions, en s'inclinant devant leurs homologues tunisiennes du CS Sfaxien sur le score de 48 à 72 (mi-temps : 22-23), lundi à Beyrouth pour le compte de la 3<sup>e</sup> journée de compétition. Exemptées de la première journée (samedi), les Marines s'étaient déjà inclinées dimanche face aux Égyptiennes du Club olympique sur le score de 73 à 80. Le deuxième match de la journée met aux prises



Homenetmen du Liban, toujours invaincu, au Chabab Al Fahys (Jordanie), alors que le Club olympique est exempté. Mardi, Hussein-Dey Marines sera opposé au Chabab Al Fahys, tandis que le CS Sfaxien affrontera le Club olympique.

MC Oran

## «Baba» souhaite combattre l'absentéisme aux entraînements

**L**es absences à répétition aux entraînements de nombreux joueurs du MC Oran, notamment lors des séances de reprise, ont irrité les dirigeants qui ont décidé de sévir en recourant à des sanctions financières comme première étape, a-t-on appris lundi auprès du club de Ligue 1 algérienne de football. Le président Ahmed Belhadj, dit «Baba», a piqué une vive colère en début de semaine en constatant que nombreux de ses

protégés ont manqué à l'appel lors de la séance de reprise, d'où sa décision de sanctionner les concernés, précise la même source. L'aspect disciplinaire a souvent été mis en exergue au MCO, où des manquements ont été signalés, non sans que cela ne se répercute chaque saison sur les résultats de l'équipe qui court après son premier titre de champion depuis 1993, soit depuis sa dernière consécration dans ce registre.

Cette situation a fini par sortir le premier responsable du club de ses gonds, s'engageant à remettre de l'ordre dans la demeure pour mettre fin aux «mauvaises habitudes», ajoute-t-on de même source. Ahmed Belhadj, qui est à sa troisième saison à la tête des Hamraoua, espère réaliser un parcours de premier ordre lors de l'actuel exercice afin de faire oublier aux fans les interminables déboires des années précédentes.

Derby MCA-USMA

# La LFP reporte le match, les deux clubs rassurés

■ La Ligue professionnelle de football a ainsi cédé à la pression de nombreuses parties qui demandaient le report du big derby algérois entre le Mouloudia d'Alger et son voisin l'USM Alger, en décidant de le renvoyer à une date ultérieure.

Par Mahfoud M.

**C**e match, dont le coup d'envoi était prévu le 14 octobre en cours à 17h45 et qui se joue pour le compte de la 6<sup>e</sup> journée, avait été le sujet de nombreux commentaires. Ainsi, même le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, avait souhaité que ce derby soit reporté pour qu'il puisse être programmé au stade du 5-Juillet d'Alger. Il devait être joué initialement au stade exigu Omar-Hamadi, ce qui était une mauvaise idée, vu que le grand public qui désire suivre ce match passionnant entre les deux frères-ennemis de la capitale. Une grosse pression a été exercée ensuite sur la LFP pour tenter de le reprogrammer et les dirigeants du Doyen, notamment le manager Kamel Kaci Saïd, ont tout fait pour amener la Ligue à le reporter pour à une date qui arrangerait les affaires de son club mais aussi pour permettre de le disputer au temple olympique après avoir retapé sa pelouse actuellement dégradée malgré les travaux



Le derby devrait se tenir dans de meilleures conditions

entrepris par la direction du complexe Mohamed-Boudiaf qui n'a pas réussi à lui rendre son lustre d'antan. En tout cas, c'est une bonne nouvelle pour les galeries des deux formations qui attendent cette rencontre avec impatience. Le coach du MCA, le Français Bernard Casoni, a souligné que c'était une bonne décision prise par les responsables de la Ligue. Le même son de cloche est aussi entendu du côté de Soustara et des dirigeants de

l'USMA qui se félicitent que la LFP ait pris acte du vœu des responsables des deux clubs pour reporter le match et permettre de le faire jouer dans les meilleures conditions. En attendant, l'équipe chère aux gars de Soustara devra se remettre au travail pour préparer la seconde manche des demi-finales de la Ligue des champions d'Afrique face à la formation marocaine du Widad de Casablanca.

M. M.

## Soulier d'Or 2017 d'El Khabar Erriadhi Ahmed Gasmi décroche le trophée

**L**attaquant du NA Hussein Dey, Ahmed Gasmi, a reçu lundi soir le Soulier d'Or, trophée récompensant le meilleur buteur de la Ligue 1 de football au titre de la saison 2016/2017 décerné par le quotidien sportif *El Khabar Erriadhi*. «Je suis heureux de recevoir cette distinction. J'ai réussi à inscrire ces buts grâce à mes coéquipiers et surtout l'aide précieuse des supporters du NAHD», a déclaré Gasmi qui succède au palmarès du Soulier d'Or à l'ancien attaquant du MC Oran, le Libyen Mohamed Zaâbia. Le baroudeur du Nasria qui avait terminé la saison passée en tête du classement des buteurs, a reçu son trophée lors d'une cérémonie organisée au Centre international des congrès (CIC) à Alger, des mains de l'invité d'honneur de cette 6<sup>e</sup> édition, l'ancien international tunisien

Tarak Dhiab. «C'est une belle fête du football algérien qui traverse actuellement des moments difficiles. L'Algérie reprendra certainement sa place dans le gotha mondial», assure l'ancien ministre tunisien des Sports, 108 fois sélectionné avec les Aigles de Carthage. Le Soulier d'argent du meilleur buteur de la Ligue 2 est revenu à l'ex-attaquant de l'US Biskra, Adel Djaâbout, transféré durant l'intersaison à la JS Kabylie, auteur la saison écoulée de 14 buts. «Nous espérons que ce prix stimulera les joueurs et accentuera la concurrence qui élèvera le niveau de notre football», espère le directeur de publication d'*El Khabar Erriadhi*, Adlane Hamidchi. De son côté, Bouheni Naima s'est adjugée du Soulier Rose de la meilleure joueuse du championnat d'Algérie, alors que le portier de

CS Constantine, Chems Eddine Rahmani (ex-MO Béjaïa), a reçu les Gants d'Or distinguant le meilleur gardien de but. Le coach de l'USM Belabès, Si Tahar Chérif El Ouezzani, et l'ancien patron technique du CR Belouizdad, le Marocain Badou Zaki, ont été choisis meilleurs entraîneurs de l'exercice 2016-2017. Le Soulier Condor est revenu à l'attaquant des Verts et du Dinamo Zagreb, Hillel Larbi Soudani, quant au Prix de la meilleure galerie (fair-play) il a été décerné aux supporters du CS Constantine. Un prix spécial a été attribué à l'ancien joueur de la sélection algérienne de football, Carl Medjani. «J'ai défendu les couleurs de plusieurs clubs tout au long de ma carrière, mais le meilleur «club» dans lequel j'ai évolué c'est bien l'Algérie», a dit le solide défenseur aux 56 sélections. Le trophée de meilleur athlète de l'année a été décerné à l'athlète handisport Nassima Saïfi, championne paralympique et mondiale au lancer du disque. La cérémonie du Soulier d'Or animée par le chanteur chaâbi Abderahmane El Kobbi, a été rehaussée par la présence de plusieurs personnalités sportives et politiques, à leur tête le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, ainsi que le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi.



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Tlemcen

### Saisie de 2,48 quintaux de kif traité

LES ÉLÉMENTS de la Gendarmerie nationale de la daïra de Maghnia ont opéré, lundi, la saisie de 2,48 quintaux de kif traité, a-t-on appris mardi de la cellule de communication du groupement de wilaya de la GN de Tlemcen. Agissant sur informations faisant état d'un réseau de trafic de drogue activant au centre-ville de Maghnia, les éléments ont mis en œuvre

un plan avec le concours des unités territoriales de la GN de Maghnia pour boucler toutes les issues. L'opération a abouti à la saisie de cette importante quantité de drogue à l'intérieur d'un véhicule au centre-ville de Maghnia et l'enquête se poursuit pour déterminer l'identité des éléments de ce réseau criminel, a-t-on indiqué.

Slim O.

## Béchar

### Arrestation de trois faussaires et saisie de faux billets

TROIS FAUSSAIRES subsahariens ont été arrêtés ces dernières 48 heures par les éléments de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Béchar, a-t-on appris mardi de la cellule de communication de cette structure sécuritaire. Agissant suite à l'appel d'un habitant de Béchar signalant un individu suspecté de trafic de billets de banque, les policiers ont, après une enquête minutieuse, appréhendé l'individu en question en possession de cinq billets de 2 000 dinars falsifiés, a-t-on précisé. La perquisition du domicile du mis en cause a donné lieu à la découverte de dix faux billets de 2 000 dinars

également, des coupures de la forme du billet de 2 000 dinars et un flacon contenant une poudre probablement destinée à la contrefaçon, deux couteaux, un agrandisseur d'images, de la craie et un rouleau de plastique, a fait savoir la source en signalant que deux complices ont été aussi arrêtés. Présentés au parquet de Béchar, les trois mis en cause ont été placés en détention préventive pour falsification de billets de monnaie nationale et détention d'équipements et accessoires destinés à la contrefaçon de billets de banque ayant un cours légal, selon la même source.

L. M.

## Skikda et Sétif

### Trois éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés

TROIS éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés lundi, à Skikda et Sétif, par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire, indique mardi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire, ont arrêté le 9 octobre 2017, trois éléments de soutien aux groupes terroristes à Skikda et Sétif»,

F. G.

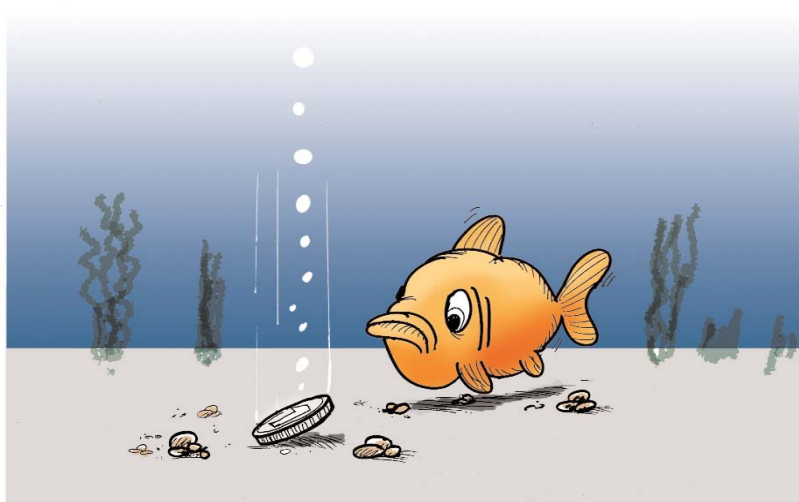
## Comité international des Jeux méditerranéens

### L'Algérien Addadi seul candidat pour la présidence

LE PRÉSIDENT sortant du Comité international des Jeux méditerranéens (CIJM), l'Algérien Amar Addadi, sera le seul candidat en lice pour la présidence de l'instance méditerranéenne dont l'assemblée générale se tiendra le 13 octobre à Tarragone en Espagne, indique le site du CIJM. Amar Addadi avait été reconduit le 19 juin 2013 à Mersin en Turquie à la tête du CIJM pour un quatrième mandat avec 77 voix exprimées contre un seul bulletin nul. La délégation algérienne sera représentée à Tarragone par le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf. La 18<sup>e</sup> édition des jeux Méditerranéens (JM) était initialement prévue du 30 juin au 9 juillet 2017 mais elle a finalement été reportée d'une année, suite à une requête formulée par le Comité olympique espagnol et le Comité d'organisation de ces Jeux. Les 18<sup>e</sup> JM auront finalement lieu du 22 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2018. Le CIJM est actuellement constitué des 26 Comités nationaux membres, savoir : l'Algérie, Albanie, Andorre, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Croatie, Égypte, Espagne, Macédoine, France, Grèce, Italie, Kosovo, Liban, Libye, Malte, Maroc, Monaco, Monténégro, Portugal, Saint-Marin, Serbie, Slovaquie, Syrie, Tunisie et Turquie.

R. S.

## Le dinar touche le fond



Loumis

Djalou@hotmail.com

## L'APC de Toudja fermée

### Les habitants du village Ifrane exigent de l'eau dans les robinets

■ Le siège de l'APC de Toudja a été fermé hier par des dizaines de citoyens du village Ifrane. Ces derniers sont privés d'eau depuis l'Aïd El Adha. Ils ont crié hier devant le siège de l'APC exigeant une solution rapide à ce problème.

Par H. Cherfa

Un représentant des villageois a déploré l'absence des élus au niveau de l'APC. Ces derniers sont absents puisque ils ont en fin de mandat mais ce comportement n'est pas normal et n'est pas juste, dénoncent-ils. «Nous n'avons trouvé aucun interlocuteur au niveau de l'APC», regrettent-ils, promettant de durcir le ton si les autorités continuent à les ignorer. Ils ont également regretté le fait qu'ils ne bénéficient pas d'eau des nombreuses sources de la

municipalité qui est pourtant connue pour cela. Rappelons aussi que des dizaines de citoyens de la municipalité de Tamridj, majoritairement des parents d'élèves scolarisés dans les écoles primaires de la région, ont fermé avant-hier le siège de la daïra de Souk El-Ténine. Ces derniers réclament l'ouverture sans délai des cantines scolaires afin de permettre à leurs enfants de se restaurer d'autant qu'ils habitent loin et qu'il est impossible de faire la navette entre leur établissement et chez eux. Près de 40 jours après la rentrée des

classes, les cantines scolaires dans cette région enclavée et montagneuse ne sont toujours pas ouvertes. Les autorités municipales de Tamridj ont promis aux parents que «l'ouverture des cantines scolaires interviendra au plus tard la semaine prochaine», appelant les parents d'élèves à faire preuve de patience. «Le problème sera pris en charge d'ici peu de temps. Le contrat de fourniture en produits alimentaires des écoles primaires de la région sera bientôt validé par le contrôleur», indique-t-on.

H. C.

## Journalisme professionnel/Prix du président de la République

### 212 postulants en lice

La cérémonie de remise du Prix du président de la République du journaliste professionnel qui se tiendra le 22 octobre prochain à Alger, verra la participation de 212 postulants pour cette 3<sup>e</sup> édition, placée cette année sous le thème «La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social», indique mardi le ministère de la Communication dans un communiqué. Le jury de cette édition, coïncidant avec la Journée nationale de la presse, a achevé ses travaux le 8 octobre 2017, au terme d'une période de dix mois de travail, entamée le 21 décembre 2016, a-t-on précisé de même source. Au terme de cette période, des délibérations se sont déroulées entre le 5 et le 8 octobre, sanctionnées par des débats soutenus ayant permis d'élire unanimement les lauréats de l'édition 2017. Durant cette période, qui a connu plusieurs étapes de traite-

ment graduel des dossiers dans toutes les catégories, le jury «a travaillé d'arrache-pied et a pu étudier 200 dossiers de candidatures concernant 212 postulants», souligne le communiqué. «Des chiffres qui permettent d'enregistrer un plus grand engouement par rapport aux éditions précédentes et traduisent un intérêt croissant de la part des journalistes professionnels pour ce prix institutionnel de référence», ajoute-t-on. Les critères retenus pour la sélection des

lauréats «ont toujours été et demeurent l'excellence dans l'exécution et/ou l'écriture, l'adéquation avec la thématique qui porte, pour cette édition, sur le thème de l'environnement, et la pertinence de l'approche journalistique dans le traitement du sujet», relève le ministère. Des contenus multimédia, se hissant au niveau des exigences attachées au Prix du Président, ont été consacrés à cette édition.

R. N./APS

JSK

### Jean-Yves Chay désigné nouvel entraîneur

LE TECHNICIEN français, Jean-Yves Chay est officiellement le nouvel entraîneur de la Jeunesse Sportive de Kabylie (JSK) en remplacement du duo Mourad Rahmouni et Faouzi Moussouni. L'annonce a été faite, hier, par le président du club kabyle Hamid Sadmi. Le coach français est attendu pour ce jeudi pour prendre la barre technique de la JSK. Il devrait assister à la rencontre USM Bel-Abbès-JSK puisqu'il arrivera en Algérie depuis l'aéroport d'Oran. Il prendra ses fonctions dimanche prochain. Le choix porté sur Jean-Yves Chay est dicté par le fait que celui-ci a eu déjà à diriger le club kabyle, selon les explications fournies par Sadmi.

H. M.